

CONTEXTE

Le Syndicat de la Rivière d'Ain Aval et de ses Affluents (SR3A) est un Établissement Public d'Aménagement et de Gestion des Eaux (EPAGE).

Créé au 1^{er} janvier 2018 (entrée en vigueur de la compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondation – GEMAPI) le SR3A un syndicat mixte qui regroupe 2 communautés d'agglomération et 5 communautés de communes.

L'équipe du SR3A est composée de 20 agents et son pôle prévention des inondations, au sein duquel le chargé de mission exercera, est composé de trois agents (1 responsable et deux chargés de mission).

Le territoire du SR3A concerne 2 régions, 2 départements, 142 communes, pour une population de 163 000 habitants. Il couvre environ 50 % du bassin versant total de la rivière d'Ain, en intégrant les cours d'eau et zones humides des bassins du Suran, de l'Albarine, du Lange-Oignin, de la Basse Vallée de l'Ain, ainsi que la rive droite du fleuve Rhône et de ses affluents au sud du territoire, soit environ 1 700 km² et 1 300 km de cours d'eau.

Sur son périmètre d'intervention, le SR3A est la structure porteuse de la compétence GEMAPI, et intervient donc sur les thématiques milieux aquatiques, prévention des inondations, mais également ressource en eau et biodiversité. Le SR3A est également la structure porteuse du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) Ain Aval et Affluents.

Sur la thématique inondation, le SR3A est la structure porteuse du programme d'études préalables (PEP) au Programme d'Action de Prévention des Inondations (PAPI) Ain Aval et Affluents, et est le gestionnaire de 6 systèmes d'endiguements et/ou aménagements hydrauliques.

La mise en œuvre du PEP a débuté en 2023. Il comporte 36 actions (dont 34 sous maîtrise d'ouvrage SR3A), pour un budget de 2.2 M €. Le SR3A dispose de l'appui d'un assistant à maîtrise d'ouvrage ayant notamment pour mission de réaliser le dossier de candidature du PAPI et intervenant dans le suivi global du PEP, en lien avec le chargé de mission.

En prévision du départ de l'un des 3 agents du pôle préventions des inondations, le SR3A recrute un(e) chargé(e) de mission inondation à temps complet.

POSTE ET MISSIONS

Le poste a pour objectifs principaux d'assurer l'animation et la mise en œuvre des actions du PEP et du futur PAPI, à participer à la gestion des ouvrages de protection contre les inondations et à contribuer à des missions complémentaires.

Les missions générales des agents du SR3A sont :

- Participer à la mise en œuvre des compétences et de la stratégie du SR3A dans le respect des principes de proximité et de transversalité

- Ecouter, conseiller, accompagner, proposer : élus du SR3A, les EPCI membres, les communes et les acteurs.

- Conduire des projets sur l'ensemble du territoire SR3A dans un souci permanent de dialogue, en étant soit pilote soit membre de l'équipe projet

- Contribuer à l'observatoire des milieux du SR3A
- Participation à la veille technique, scientifique et réglementaire du SR3A
- Participation à la vie collective du syndicat

Au niveau des missions spécifiques au poste, les missions confiées à l'agent portent sur le pilotage et l'animation du PEP et du futur PAPI, sur la mise en œuvre d'actions de ce PEP et du futur PAPI, et sur la gestion des ouvrages de protection contre les inondations. Ces missions sont détaillées ci-dessous

. Animation et gouvernance du PEP et du futur PAPI

Le chargé de mission sera l'interlocuteur principal des questions relatives au PEP :

Pilotage et coordination du programme avec le soutien d'un AMO

Animation des instances de suivi du PEP

Animation territoriale pour développer des synergies avec les divers acteurs concernés par la prévention des inondations

Veille réglementaire et technique sur les dispositifs PAPI, les dispositifs financiers et les politiques de prévention des risques naturels

Préparation du dossier PAPI avec l'AMO

Sur le volet de gestion administrative et financière du PEP, le chargé de mission sera chargé de :

Assurer les missions administratives et financières associées au PEP (suivi des subventions...)

Evaluer et planifier les dépenses du PEP, effectuer un reporting régulier en interne et auprès des services de l'Etat (triton, dialogues de gestion...)

Rédaction de bilan annuel et pluriannuel, mesurer les indicateurs techniques et financier

Assurer le suivi des factures et des marchés avec le pôle administratif

. Mise en œuvre des actions du PEP et du futur PAPI

En coordination avec le second chargé de mission inondation, le responsable de pôle, les services communications et géomatiques vous assurerez la maîtrise d'ouvrage externalisée ou la mise en œuvre en interne de certaines actions du PEP et du PAPI, dont notamment :

- Actions de l'axe 1 relatives à l'amélioration de la conscience du risque (repères de crues, actions de communication ou d'informations préventives, sensibilisation des élus et du publics...)
- Actions de l'axe 3 : gestion de crise et appui aux acteurs concernés
- Actions de l'axe 4 : intégration du risque inondation dans les documents d'urbanisme et expertise auprès des acteurs de l'urbanisme

. *Gestion des ouvrages de protection contre les inondations*

Le SR3A est soumis à des obligations réglementaires pour la gestion de ses ouvrages de protection contre les inondations.

L'agent, en lien avec les deux autres agents du pôle devra participer :

- Aux visites semestrielles d'inspection des ouvrages
- A la mise à jour des registres de suivi et des consignes (notamment via le logiciel SIRS Dignes)
- A l'élaboration des plans de gestion de la végétation des ouvrages
- Au suivi des programmes d'entretiens des ouvrages
- A la déclaration des ouvrages en réseau sensible puis aux réponses aux DT/DICT sur les ouvrages
- A la surveillance et à la mise en œuvre d'interventions d'urgence post crue

Les astreintes surveillance des ouvrages de prévention des inondations sont en cours de mise en place. Ce poste est visé par les astreintes.

Le (la) chargé de mission sera amené à assumer des astreintes de surveillance des ouvrages de protection et niveau d'eaux lors d'épisodes de crues.

. *Missions complémentaires*

En complément des actions du PEP et de la gestion des ouvrages de protection l'agent pourra être amené à intervenir sur :

- L'élaboration/la révision des documents d'urbanismes, plans de prévention des risques...
- Les réponses aux acteurs locaux sur la thématique inondation

RELATIONS FONCTIONNELLES

Dans le cadre de ses missions, l'agent sera sous la responsabilité du chef de pôle « Inondation », pôle constitué d'un responsable de pôle inondation et de deux chargés de missions inondations. L'agent sera amené à travailler en mode projet avec l'ensemble de l'équipe du SR3A, composée de 20 personnes.

L'agent travaille avec les élus concernés par les projets sur lesquels il agit et peut être amené à produire des notes ou faire des présentations à la Présidente, aux membres du bureau exécutif ou du comité syndical.

Dans le cadre des projets, l'agent est également amené à travailler avec le public, les acteurs locaux, les partenaires techniques, financiers et institutionnels ainsi que les prestataires (bureaux d'études, entreprises de travaux).

PROFIL ET COMPÉTENCES REQUISES

Poste de titulaire ou de non titulaire (contrat de projet de 3 ans, renouvelable une fois) en référence aux catégories A ou B de la fonction publique (cadre d'emploi des ingénieurs territoriaux-catégorie A et des techniciens territoriaux-catégorie B) avec expérience exigée.

Formation souhaitée (Supérieure / bac +3 à bac +5) en gestion des risques naturels, aménagement des cours d'eau ou des territoires, urbanisme, ou environnement.

Une première expérience professionnelle est exigée dans des domaines comparables.

Compétences techniques souhaitées

- Connaissance du cadre réglementaire des enjeux et des politiques publiques dans le domaine de la GEMAPI, du risque inondation, des ouvrages de protection, et de l'urbanisme
- Animation de procédures PAPI et de gestion du risque inondation
- Fonctionnement des collectivités territoriales
- Méthodes d'animation et de concertation
- Maîtrise des outils informatiques et cartographiques (QGIS, Sirs Dignes)

Compétences professionnelles

- Travail en mode projet
- Sens de l'organisation et de la planification
- Animation et gestion de réunions
- Expression écrite et orale de qualité, rigoureuse et précise
- Autonomie et esprit d'initiative
- Aptitude à la conduite de projet.
- Capacité à rendre compte, dynamisme, rigueur,
- Sens des responsabilités et du service public

Autres :

- Disponibilité ponctuelle en soirée et week-end pour les besoins des projets (réunions publiques, comités syndicaux, événement de communication grand public)
- Permis B indispensable pour déplacements,

Rémunération

La rémunération est basée sur la grille indiciaire de la fonction publique territoriale, un régime indemnitaire et une politique d'action sociale sont en vigueur au SR3A.

Poste à temps plein, basé à Neuville sur Ain (Ain),

Prise de poste

Pour le 15 novembre 2026. Période de tuilage avec la charge de mission PEP envisagée.

CONTACT ET INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

Les personnes intéressées par cette offre devront faire parvenir leur candidature (lettre de motivation + CV) par écrit à :

Madame la Présidente,
SR3A
64 rue des associations
01160 Neuville sur Ain

Ou par courriel à recrutement@ain-aval.fr

Lettres et CV libellés de la manière suivante : NOM-CV.pdf et NOM-Candidature.pdf

La date limite de réception des candidatures est fixée au 03/09, les candidatures seront étudiées au fur et à mesure de leurs arrivées. Le SR3A se réserve le droit de choisir un candidat avant la date limite de réception des candidatures.

Référence à porter sur votre candidature (objet courrier et courriel) :

Offre CM_Inondation

Pour tout renseignement sur les missions, vous pouvez vous adresser à Matthieu MOËS, directeur au 069980222, ou Franck REMOND, responsable du pole inondation au 0661154156.